FEMMES DE LA FAMILLE ROYALE D'EBLA*

Maria Giovanna BIGA

I.

Parmi les femmes les plus importantes de la famille royale éblaïte qui sont d'une part fréquemment citées et d'autre part participent à différents titres aux affaires administratives éblaïtes, nous trouvons la reine (maliktum) et la mère du roi (ama-gal en). Mais jusqu'à présent nous ne connaissons pas les noms des reines d'Ebla; nous connaissons seulement le nom de la mère de deux d'entre elles: Zàr-ba_x (PÉŠ)-du et NE-ti-bù-du sont définies comme mère de la reine (ama-gal ma-liktum)¹. Ensuite nous sont parvenus les noms de certains dépendants de la reine d'Ebla², mais on ne peut pas établir sous quelle reine ils ont accompli leur service.

Pour ce qui concerne l'ama-gal en, il est sûr qu'il s'agit de Dusigu³ dans la majeure partie des textes; même s'il est difficile d'établir l'en qui avait pour mère Dusigu, il s'agit toutefois de celui sous lequel la plus grande partie des textes a été rédigée. Dans plusieurs listes de distributions de tissus et de laine, Dusigu est mentionnée en premier lieu, avant la reine⁴; il est donc clair qu'elle est la mère du roi. Dusigu a peut-être été une reine, auparavant, même si nous n'en avons aucune preuve par quelque texte qui la mentionnerait comme telle. En outre nous connaissons la mère, le père et quelques-uns des frères et quelques-unes des soeurs de cette Dusigu⁵. Mais il faut souligner que dans plusieurs cas, quand on parle de l'ama-gal en il n'y a aucune preuve qu'il s'agit de Dusigu.

^{*} Cette contribution, qui examine quelques unes des plus importantes femmes de la famille royale éblaîte, se situe dans le cadre de l'étude sur la prosopographie des textes d'Ebla, entrepris à Rome sous la direction du Prof. A. Archi. Pour la liste complète des femmes et des filles du roi, d'Ibrium et d'Ibbi-Zikir, je renvoie au travail de A. Archi dans les Actes du Congrés «The Onomasticon of Ebla, semitic Name-giving and eblaic Prosopography», Roma 15-17 Luglio 1985, (sous presse). Je remercie vivement A. Archi qui m'a fourni textes, indications et précieuses suggestions, P. Matthiae, Directeur de la Mission Archéologique italienne en Syrie, qui m'a permis l'accès au matériel épigraphique inédit d'Ebla et en outre F. Pomponio, avec qui j'ai discuté quelques textes.

¹Cf. ARETIV, 7, r. IX 4-10 et ARETI, 15, r. II 14-17. Il faut mettre en évidence le problème que les deux textes, très semblables comme contenu, sont à dater du même roi et du même mois.

²Cf. par exemple *I-ti*-NE ur_x *lú ma-lik-tum*, *I-sar-si-a-um* šeš-pa₄ *ma-lik-tum* etc.; il y a aussi des frères comme *Ù-gú-sum* šeš *ma-lik-tum* et *Mi-ga-LUM* šeš *ma-lik-tum*.

 $^{^3}$ Cf. TM.75.G.1797 r. XV 16-19: (tissus) / Du-si-gú / ama-gal / en; TM.75.G.1840 v. I 7-11: 1 ma-na kù-gi 2 $\dot{b}u$ -DI / ì-giš-sag / Du-si-gú / ama-gal / en.

⁴Cf. II, d, e.

⁵Cf. A-da-da ama-gal Du-si-gú (ARET I, 11 r. IX 16-X 2), a-mu Du-si-gú (ARET I, 11 r. X 5-6); I-ib-Ma-lik šeš Du-si-gú (ARET I, 11 v. IX 11-13; IV, 13 v. XII 8) et šeš ama-gal en (TM.75.G.1730 v. XIII 13-16); Da₅-dur-dUtu / Iš-lu-du / 2 nin-ni / ama-gal / en (TM.75.G.1703 r. III 1' - IV 2) et Iš-ru₁₂-ut / nin-ni / Du-si-gú (TM.75.G.1730 v. XIV 23-25).

La mère d'Ibrium est mentionnée dans quelques textes mais sans son nom; elle n'est pas qualifiée de reine et elle est mentionnée à la suite d'une série de femmes du roi⁶. Cela est une preuve supplémentaire qu'Ibrium n'était pas le fils du roi. En outre nous connaissons le nom de la mère d'Ibbi-Zikir, Azimu⁷, qui apparaît aussi dans une liste de femmes d'Ibrium à la première place, mais jamais parmi les femmes du roi.

II.

Nous avons, ensuite, quelques centaines de femmes qui sont définies comme dam en, femmes du roi, dans les textes de rations alimentaires⁸ et s'occupent du secteur textile, de la mouture et de la préparation des repas. On connaît les noms de personnes de moins d'une centaine d'entre elles, et parmi elles on peut citer, surtout dans les textes de tissus et métaux, un groupe composé d'une trentaine de femmes qui sont sans doute les plus importantes de la cour éblaïte pendant toute la période des archives. Certaines d'entre elles avaient comme subordonnées, dans les textes de rations, des groupes de dam dépendantes. Ces femmes sont toujours mentionnées comme recevant des vêtements zara₆9 et des pendentifs d'argent ou bien de la laine et ce n'est que rarement qu'elles recoivent d'autres types de tissus; elles sont femmes du roi, filles du roi ou bien femmes ou filles d'Ibrium ou d'Ibbi-Zikir. Il me semble évident qu'il s'agit des femmes de la famille royale et de la cour et dans ce cas le terme dam indique les femmes secondaires du roi et les femmes de la cour, du harem entendu comme maison des femmes. Le terme dam est employé à Ebla dans une large acception et indique parfois, avec le terme dumu-mí, des femmes dépendantes au service du palais royal¹⁰, mais il indique aussi les femmes de la cour y compris la reine, la mère du roi, les épouses secondaires, les soeurs et les filles du souverain. Les femmes qui sont citées dans les listes des femmes du roi avec leur nom propre et qui reçoivent des vêtements zara, et des pendentifs en or et en argent, sont des femmes de la famille royale, qui ont ensuite à leur service des dépendantes qui ne reçoivent jamais de robe zara₆¹¹. D'autre part quelques fois, après la reine et les dam sont mentionnées explicitement les filles du roi et il me semblerait tout à fait étrange que ces princesses soient citées après des dépendantes¹².

Les scribes d'autre part font une grande attention aux rapports de parenté en ce qui concerne la famille royale, quand cela pouvait avoir de l'importance. Par exemple dans le texte TM.75.G.2429 v. XXVI 18-20 le scribe écrit *Dab-du-Da-mu* / dumu-mí / *I-bí-Zi-kir* et puis s'aperçoit de l'erreur et efface et écrit femme (dam) au lieu de fille.

⁶Cf. Ⅱ, c.

⁷Cf. TM.75.G.1765 r. VIII 7-9: A-zi-mu / ama-gal / I-bí-Zi-kir, TM.75.G.1830 v. V 1-3: A-zi-mu / ama-gal / I-bí-Zi-kir, cf. II, c.

⁸Pour ce qui concerne les dam en des textes de rations cf. l'étude de L. Milano sur les rations dans M.A.R.I. 5 et sur la prosopographie de ces même textes cf. L. Milano, Actes du Congrès «The Onomasticon of Ebla, semitic Name-giving and eblaic Prosopography», Roma 15-17 Luglio 1985, (sous presse).

⁹Les habits zara₆ sont presque toujours destinés aux femmes de la cour et à des femmes de dignitaires de haut rang. L'habit zara₆ est rarement attribué à un homme; ces habits sont parfois destinés à des divinités (par exemple au dieu Kura). Ainsi, comme il est certain qu'on peut exclure que sal-TÚG soit un vêtement féminin, il est fort probable que zara₆-TÚG était un habit féminin exclusivement destiné à des femmes de haut rang ou un habit de cérémonie. A la fin des textes, dans les totaux, les zara₆-TÚG sont toujours de nombre inférieur par rapport aux dizaines et aux centaines d'autres vêtements. Comme A. Archi l'a calculé dans ARET I, pp. 228-229, les équivalences en argent (prix, níg-sa₁₀) pour 1 zara₆ sont de 15 et 11,6 sicles d'argent; c'est un prix fort élevé par rapport aux autres tissus qui arrivaient au maximum à 7 sicles. Ces habits sont souvent donnés avec des pendentifs d'argent (bu-DI) et on peut penser qu'il s'agit de broches, épingles pour fixer de tels habits sur les épaules.

¹⁰Cf. ma contribution «Women in the economic Life of Ebla», Actes du Colloque «Wirtschaft und Gesellschaft von Ebla», Heidelberg, 4-7 November 1986 (sous presse).

¹¹Cf. par exemple le texte TM.75.G.1704 v. VII 1-5: 1 gu-mug-TÚG / géme / Da-mur-Da-mu / dam / Ib-rí-um.

¹²Cf. II, c, e.

Femmes de la Famille royale d'Ebla

Voici quelques textes où apparaissent des listes de dames de la cour:

- b) TM.75.G.1419 v. X 16-XI 5: 48 «KIN» siki / ma-lik-tum / Ra-ù-tum / Tes-ma-Da-mu / Ma-ga-ra-du / En-na-dUtu / I-sar-tum / Da-ba-a-du / I-du-NI-a / Dal-du-ut / $Bù-bar_6$: kù / [Mi]-kum-[dKu]- $^fra^1$ / Si-na-ì-ma-du / I-du-nu-na / A-NI-a-ù-du / Da-dub / $A-ru_{12}-ga-du^{ki}$ / $^fx^1$ $^fx^1$ $^fx^1$ / (anep.) / dam-dam / en.
- c) TM.75.G.1730 v. XIII 24-XIV 26: 5 ma-na ŠA.PI bar₆:kù / [x]+7[bu]-DI [x] ŠÚ+ŠA / [x] 7 / Ra-ù-tum / Kir-su-ut / En-na-dUtu // Ra-péš-tum / Maš-ga-sa-du / Ma-ga-ra-du / Téš-má-Da-mu / Ra-péš-tum-II / dam / en / wa / Ma-ù-ut / Za-ne-ḥi-Ma-ri²-i / 2 dumu-mí / en / wa / ama-gal / Ib-rí-um / wa / A-zi-mu / Ti-lu-du / Ti-a-Da-mu / Kir-su-ut / dam-sù / wa / Iš-ru₁₂-ut / nin-ni / Du-si-gú / Ki-sa-du.
- d) TM.75.G.1731 v. X 6-XI 6: 48 «KIN» siki NI-a-ù / túg-mu / Du-si-gú / ma-lik-tum / Ra-ù-tum / A-ba-da-du / Téš-ma-Da-mu / Ra-péš-tum / En-na-dUtu / Ma-ga-ra-du / Maš-gú-du / Kir-su-ut / Ḥi-su-ut / I-sar-tum // Da-ba-a-du / Nu-lu-ut / I-du-ùki / I-du-NI-la / dam / en.
- e) TM.75.G.1770 r. V' 1 VI 16: 25 zara₆-TÚG / Du-si-gú / ma-lik-tum / Sá-ni-ſb-du-lum /Ra-ù-tum / A-ba-da-du / En-na-dUtu / Gi-ša-du / Ba-ga-sa-du / Ma-ga-ra-du / Ra-péš-tum / Téš-má/-Da-mu / Da-ba-a-du / I-sar-tum / Kir-su-ut / Ḥu-gú-ut / Ḥi-su-ut / Dal-du-ut / Nu-ru₁₂-ut / I-du-NI-a / Si-na-ì-ma-du // dam / en / I-da-du / A-NI-a-lu-du / Da-dub / A-ru₁₂-ga-du^{ki} / Da-a-Zi-kir / Ma-za-a-du / ʾA-za-an^{ki} / 3 zara₆-TÚG / 3 nin-ni / ama-gal / en / 2 zara₆-TÚG / 2 dumu-mí / en.
- g) TM.75.G.1885 r. III 15 IV 16: 17 zara₆-TÚG / Du-si-gu // Da-bur-Da-mu / Sa-ne-ib-du-lum / Ar-za-du / Bu_x (KA)-ga-num / Ra-[u-tum] / [Kir-su-ut] / En-na-dUtu / Ra-peš-tum / Maš-ga-ša-du / Ma-ga-ra-du / Ra-peš-tum / Teš-ma-Da-mu / A-ba-da-du / A- NI-a-lu-du / BÎL-zu-du / Iš₁₁-ru₁₂-ut.
- h) TM.75.G.1890 r. XII 15 v. II 16: 26 zara₆-TÚG // ma-lik-tum / A-ma-ga / Ra-ù-tum / A-da-du / En-na-dUtu / Ba-ga-sa-du / Ma-ga-ra-du / Téš-má-Da-mu / Da-ba-a-du / En-na-dUtu / I-sar-tum / Maš-gú-du / Ar-du-ut / Bù-bar₆:kù / Si-ì-ma-du // Nu-ru₁₂-ut / Ib-du-NI-a / Mi-kum-dKu-ra / Dar-ib-Da-mu / Ti-iš-te-Da-mu / 2 dumu-mí / en / A-NI-a-ù-du / Da-dub / Téš-má-Zi-kir / Ma-za-a-du / Kir-su-ut / Ḥi-zu-ut / 2 zara₆-TÚG / 2 nin-ni / ama-gal en.
- i) TM.75.G.1894 v. VI 19 VII 31: 29 zara₆-TÚG / ma-lik-tum / A-ma-ga / Ra-ù-tum / Téš-má-Da-mu / En-na-dUtu // Ma-ga-ra-du / Dar-ib-Da-mu / Ti-iš-te-Da-mu / Da-a-du /I-sar-tum / I-du-NI-a / Si-[na]- 1 i -ma-du / Da-dub / En-na-dUtu / šeš:pa₄ / dKu- ra / Gi-ša-du / Ḥa-gi-a-du / Da₅-du-dUtu / Iš-lu-du / 2 nin-ni / ama-gal en / Bù-bar₆:kù / Kir-su-ut / A-da-NE- 1 x 1 [ki?] / Ḥi-su-ut / Dal-[du-ut] / Lu-ub^{ki} / Ma-za-a-du / Téš-má-Zi-kir / 'À-za-an^{ki} / Da-[dub] / Ìr-a-ù-du / A-ru₁₂-ga-du^{ki} / Máš-gú-du / Máš-[] / Mi-kum-dKu-ra.
- 1) TM.75.G.2527+2528 v. I 23 III 9: 25 zara₆-TÚG / Du-si-gú / Da-bur-Da-mu / Sá-ni-ſb-du-lum / Ra-ù-tum / Gi-ša-du / En-na-dUtu / Maš-ga-sa-du / Ma-ga-ra-du / Ra-péš-tum / Téš-má-Da-mu / A-ba-da-du / Da-ba-a-du / I-sar-tum / Kir-su-ut / Maš-gú-ut / Da-hu-šum / Dal-du-ut / Nu-ru₁₂-ut / Zú-na-ì-ma-du / I-du-NI-a / dam-dam / en / lú Sa-za_x^{ki} / I-da-du / A-NI-a-lu-du / Da-dub / A-ru₁₂-ga-du^{ki} / wa / Da-a-zi / wa / dumu-mí / Ik-rſ-iš / 'À-za-an^{ki} / dam-dam / en / 4 nin-ni / ama-gal / en.

Outre ces listes, cf. celles déjà publiées dans:

ARET I, 3 v. VI 5-24

ARET I, 11 v. X 16 - XI 5

ARET I, 13 v. XI 1 - X 14

ARET III, 3 r. VII 1'-8'

ARET IV, 1 r. VIII 5-13

ARET IV, 5 r. II 12 - III 13

ARET IV, 22 v. VIII 10 - IX 16

ARET VIII, 525 IV 1-22

ARET VIII, 527 VI 7 - VII 23

ARET VIII, 542 XII 2 - XIV 13.

Ces listes sont assez standardisées et contiennent en général les mêmes noms de femmes (avec quelques variantes graphiques). On peut supposer que celles-ci ont été les femmes les plus importantes de la cour pendant toute la période des archives. L'examen de ces listes démontre que le terme dam était, dans ce cas, utilisé par les scribes dans une large acception. Ainsi par exemple, Dusigu (que nous savons être l'ama-gal en) était-elle dans II e) qualifiée, à la fin de la liste, de dam en, comme les autres femmes. Ainsi Sanibdulum et Arzadu, qui selon certains textes sont définies comme nin-ni en, soeur du roi (II, a), dans II, g) sont regroupées dans la définition générale dam en, femmes du roi, de la cour du roi.

Il faut noter en général qu'aucune femme du roi n'est mentionnée comme étant la femme d'Ibrium ou bien la femme d'Ibbi-Zikir et aucune fille du roi n'est citée comme fille d'Ibrium ou comme fille d'Ibbi-Zikir. Dans certains cas il s'agit certainement d'homonymie. D'autre part en examinant les listes, il est évident qu'à la cour on trouve des femmes avec le même nom; par exemple il y avait deux femmes avec le nom Rapeštum (cf. II, a, c, f), une Kirsut parmi les femmes du roi et une autre (cf. II, c) parmi les femmes d'Ibrium. Dans les cas de Bù-bar₆:kù dam en par exemple dans II, b et dumu-mí Ibbi-Zikir dans TM.75.G.2507 v. XIII 18-20 il est possible qu'il s'agisse d'un cas d'homonymie.

Ainsi nous avons une *Tal-du-ut* qui est dumu-mí Ibrium dans *ARET* I, 3 v. VI 9 mais nous avons une *Tal-du-ut* aussi parmi les dam en (cf. II, b, e, i).

III.

Dans certains cas le terme dam peut indiquer une épouse secondaire du roi, après la reine. C'est la coutume au Proche Orient que le roi ait de nombreuses épouses secondaires et cela est mis en évidence dans certains passages des textes d'Ebla. Par exemple dans le texte TM.75.G.2478 v. IV 4-10 nous lisons: 30 «KIN» siki túg-túg / ama-gal-ama-gal / dumu-nita-dumu-nita / en / Ma-nu-wa-al^{ki} / wa / dam-sù: laine pour faire des tissus pour les mères des fils du roi de Manuwat et pour sa femme. Ici dam désigne la reine elle-même. D'autre part, nous avons des phrases comme dans ARET IV, 15 v. II 1-11: 1 zara₆-TÚG 2 bu-DI ŠÚ+ŠA gín DILMUN bar₆:kù / níg-ba / ama-gal / *I-bí-Zi-kir* / in u₄ / níg-mu-sá / dumu-mí / *Ib-rí-um* / in / Gi-ti-NE^{ki} / ì-na-sum: «1 tissu zara et deux pendentifs du poids de 20 sicles d'argent, don que la mère d'Ibbi-Zikir a fait dans la ville de Gitine le jour même du mariage d'une fille d'Ibrium»; cela confirme l'hypothèse que la fille d'Ibrium n'est pas la fille de Azimu mais d'une autre épouse d'Ibrium¹³.

¹³La mère d'Ibbi-Zikir n'est pas mentionnée comme reine. On en déduira donc qu'au cours de cette période Ibrium n'est pas roi (dans *ARET* IV nous avons daté le texte du règne d'Ibrium).

Dans les listes des femmes du roi apparaissent des femmes qui sont citées comme «de la cité d'Arugadu, d'Azan, de Luub» (cf. II, b, e, i, l) donc, d'après la syntaxe des textes d'Ebla, en provenance de ces villes, alliées d'Ebla et dont on connaît le nom des souverains. Cela peut faire allusion, dans certains cas, à des mariages interdynastiques, ou, encore plus simplement, à des envois de femmes à la cour du roi d'Ebla pour favoriser les rapports de bon voisinage.

D'autre part la coutume du mariage interdynastique, comme instrument politique et diplomatique, trouve dans les archives royales d'Ebla une abondante documentation. Des princesses de la cour éblaïte sont offertes comme épouses aux rois d'autres villes ou à de hauts fonctionnaires de la cour éblaïte. Ce sont les plus anciens mariages interdynastiques attestés puisque dans l'histoire de la Mésopotamie le premier mariage (qui nous soit parvenu) se situe pendant la période de la dynastie d'Akkad; c'est le roi Narām-Sîn qui se lie d'un rapport personnel à un roi élamite, Ḥita de la dynastie d'Awan, en épousant sa fille 14.

Nous savions déjà que c'était la coutume à Ebla même avant la découverte des archives royales du 3^{ème} millénaire; dans le texte 35 d'Alalakh VII un nom d'année du roi Ammitaqum rappelle le mariage de son fils avec la fille du roi d'Ebla¹⁵.

De même, à Ebla au 3 ème millénaire, les mariages sont considérés comme des événements dignes de donner un nom à l'année. C'est le cas du mariage de Hirdut, une fille du roi (DIŠ mu nígmu-sá bur-kak *Hir-du-ut*), probablement avec un roi de Kiš¹⁶.

Nous connaissons le mariage d'une autre fille du roi: Za-ne-hí-Ma-rí^{ki} épouse du fils du roi Ib-'à-ra d' 'À-šu^{ki}. Dans le texte ARET IV 13 v II 1-5 elle est appelée dumu-mí en (fille du roi) et égi Ib-'à-ra (belle-fille d'Ibara) et nous pouvons rappeler une autre princesse du 3ème millénaire, Tarām-uram, qui est indiquée comme dumu-mí Apil-kīn (fille d'Apil-kīn) et é-gi₄-a Ur-nammu (belle-fille d'Urnammu), roi d'Ur¹⁷.

Le texte TM.75.G.1776 enregistre diverses attributions de tissus effectuées à l'occasion de ce mariage à des membres féminins et masculins de la cour éblaïte. Des tissus sont donnés à Ibdugamiš qui a versé l'huile sur la tête de l'épouse¹⁸, et plusieurs tissus sont enregistrés pour Zanehimari et pour deux de ses dépendantes, tissus remis au palais (maison, é) du roi Ibara d'Ašu le jour du mariage¹⁹. Ces tissus font partie de ces biens de genres différents et de consistances variables échangés entre les deux parties à l'occasion du mariage²⁰.

Un autre texte fait référence à un mariage d'une fille du roi, Tište-Damu, peut-être avec un roi de Iap: ARET I 3 v. VII 1-10 a comme formule de datation in u₄ níg-mu-sá bur-kak Ti-iš-te-Damu, «à l'occasion du mariage bur-kak de Tište-Damu»²¹. Pour cette occasion, des tissus et des

¹⁴Cf. W. Hinz, ZA LVIII (1967), p. 85 ss.

¹⁵D. J. Wiseman, The Alalakh Tablets, London 1953, AT⁺ 35: šanat Am-mi-ta-kum LUGAL.E i-nu-ma mārat amēl URU Eb-la^{ki} a-na DUMU.A.NI i-ḥi-ru, «Année dans laquelle Ammitaqum, le roi, prit (comme épouse) pour son fils la fille de l'homme d'Ebla».

¹⁶Sur ce mariage voir A. Archi, «Gifts for a Princess», dans: Publication of the Center for Ebla Research. New York University. Vol. 1. éd. C.-H. Gordon (sous presse).

¹⁷M. Civil, RA LVI (1962), p. 213. On doit souligner que le terme belle-fille é-gi₄-a, kal-la-tum, est toujours à Ebla écrit é-gi-a.

¹⁸TM.75.G.1776 r. I 1-9: (tissus) / Ib-du-dGa-mi-iš / šeš / I-ib-Ma-lik / níg-dé / ì-giš / si-in / sag / Za-ne-ḥi-Ma-rí. Il y a ici une indication explicite d'une coutume liée à chaque mariage: la mariée est ointe d'huile sur la tête.

¹⁹TM.75.G.1776 r. II 9 - III 2: (tissus) / Za-ne-hi-Ma-rí et r. III 3-11: 2 gu-mug-TÚG / 2 dam-sù / Za-ne-hi-Ma-rí / šu mu-taka₄ / é / Ib-'à-ra / 'À-šu^{ki} / in u₄ / níg-mu-sá.

²⁰Pour l'échange des biens à l'occasion du mariage cf. A. Archi, «Gifts for a princess», loc. cit.

²¹On mentionne ici le bur-kak, terme qu'on n'arrive pas à traduire exactement. En considérant tous les passages où ce terme apparaît, on pourrait penser à un récipient fait généralement en métal précieux (cf. par ex. *ARET* IV, 23 v. III 12 où 38 sicles d'or sont employés pour un récipient bur-kak à huile, cadeau d'Ibbi-Zikir au roi de Mari). Dans *ARET* IV, 14 v. VI 7-9 un récipient bur-kak est offert au dieu Nidakul de Luban; dans TM.75.G. 1593 r. I 3 ss. 2 mines et demie d'argent pour 5 bur-kak du poids de 30 sicles pour le roi. Il est évident qu'il s'agit d'un récipient précieux pour de l'huile, peut-être celui qui devait contenir l'huile pour l'onction de la mariée.

pendentifs en or et en argent sont donnés à une série de femmes importantes de la cour, parmi lesquelles Azimu, femme d'Ibrium et mère d'Ibbi-Zikir ainsi que les filles d'Ibrium et d'Ibbi-Zikir (cf. ARET I, 3 sections 52, 53, 54, 55). Tište-Damu est ensuite mentionnée dans un long texte traitant de métaux²², dans lequel on lui offre de nombreux cadeaux parce qu'elle a accouché; pour cette occasion elle reçoit 2 pendentifs d'argent avec une tête en or et son fils reçoit d'autres cadeaux. La reine fait une offrande aux dieux pour fêter la naissance de son petit-fils et offre à un fonctionnaire de la jeune fille (Enna-Baal) 2 boucles d'oreille (pour homme). Les cadeaux pour la fille du roi et pour son fils sont reçus dans la ville d'Iap; on peut donc avancer l'hypothèse que Tište-Damu s'était mariée dans la ville de Iap, même si on ne connait pas son époux.

Grâce aux textes de la petite archive de l'année 1975, L.2712, on connaît un autre mariage d'une fille du roi, Damur-dasinu, qui épouse le roi de Dulu. En rapport à la redistribution des biens à l'occasion du mariage, la ville de Dulu livre (fait un apport mu-túm de) 600 grands pains et 3000 pains quand la princesse part à Dulu et la princesse reçoit personnellement 20 GIŠ-šú GIŠ-geštin+KUR pour aller à Dulu²³.

Un texte semble indiquer un mariage entre la princesse Dagriš-Damu fille du roi et le roi de Nagar; dans les textes elle reçoit à plusieurs reprises des tissus; à une occasion, des tissus qui lui sont destinés sont livrés directement à son mari, le roi de Nagar, qui passe par Ebla au retour de son voyage à Armi²⁴.

Une autre femme importante de la cour, Zimini-barku, peut-être une fille du roi²⁵, épouse le roi de Burman; à l'occasion de ce mariage, le roi de Burman fait un apport le jour de son mariage avec Zimini-barku. La princesse reçoit des tissus pour son mariage et, une fois devenue reine de Burman, elle reçoit des habits zara₆ et des pendentifs en argent à tête en or. Quand par la suite elle accouche d' une fille, on lui envoie du palais d'Ebla un habit (zara₆) et 2 pendentifs en argent ainsi qu' une robe pour sa fille²⁶.

De même, le roi de Nirar semble avoir épousé une princesse éblaïte et on enregistre de sa part un apport (mu-túm) d'habits et d'objets en or à l'occasion du mariage²⁷, mais nous ne connaissons pas le nom de la princesse. On est sûr que la reine de Nirar est la reine qui, après Tiša-Lim, reine d'Emar, reçoit d'Ebla de nombreux habits et objets en métal précieux à des moments différents et de même ses filles sont mentionnées par la suite comme destinataires de cadeaux.

Sont enfin attestés de nombreux mariages de filles du roi, d'Ibrium et d'Ibbi-Zikir avec de hauts fonctionnaires de la cour; ces mariages, de même, avaient leur importance politique parce qu'ils garantissaient la fidélité du fonctionnaire éblaïte qui se liait par un lien de parenté avec la

²²TM.75.G.2429 r. XVI 5 - XVII 8: ŠÚ+ŠA gín DILMUN bar₆:kù / 2 bu-DI / 8 gín DILMUN bar₆:kù / šu bal-ak / 2 gín DILMUN kù-gi / šir-za 2 sag- sù / Ti-iš-te-Da-mu / dumu-mí / en / in u₄ / dumu-nita / tu-da / ŠÚ+ŠA 4 gín DILMUN bar₆:kù / šu bal-ak / 6 gín DILMUN kù-gi / 2 gu-li-lum 2 GIŠ-kak 2 ti-gi-na / dumu-nita-sù / 2 NI gín DILMUN bar₆:kù / šu bal-ak / 2 NI kù-gi // 2 GIŠ.PI.LÁ / En-na-Ba-al ur_x / níg AN.AN / Ti-iš-te-Da-mu / dumu-nita / tu-da / ma-lik-tum / ì-na-sum.

²³TM.75.G.298 r. I 1 - II 3: 6 mi-at ninda-gal / lú Du-lu^{ki} / mu-túm / lú DU // Da-mur-da-si-nu / si-in / Du-lu^{ki}; v. II 1-4: 3 li-im ninda / Du-lu^{ki} / mu-túm / lú níg-mu-sá. TM.75.G.313 r. I 1 - II 3: 20 GIŠ-šú GIŠ-geštin+KUR / Da-mur-da-si-nu // lú DU / si-in / Du-lu^{ki}.

²⁴TM.75.G.5317 r. V 1'-10': (tissus) / 1 zara₆-TÚG / 1 du-ru₁₂-ru₁₂ dar / 1 du-ru₁₂-ru₁₂ dar gi₆ / lú é-ti-TÚG / Dag-rí-iš-Da-mu / dumu-mí / en / ma-lik-tum / Na-gàr^{ki}; TM.75.G.1249 r. VI 4-20: (tissus) / ma-l^x / Na-gàr^{ki} / šu mu-taka₄ / KA-AŠ KA-AŠ / Dag-rí-iš-Da-mu / dumu-mí en / áš-du / en / Na-gàr^{ki} / in / Sa-za_x^{ki} / šu ba₄-ti / lú gi₄ / mi-nu / níg-kas₄ / Ar-mi^{ki}.

^{25&}lt;sub>Cf. II, a.</sub>

 $^{26\}text{TM.75.G.1793}$ r. III 15 - IV 2: 1 zara $_6$ -TÚG 2 bu-DI TAR bar $_6$:kù / $l\acute{u}$ Bur-ma- an^{ki} / mu-túm / in u $_4$ // níg-mu-sá / Zi-mi-ni-bar $_6$:kù; TM.75.G.1704 r. VIII 7-15: 1 zara $_6$ -TÚG 2 bu-DI ŠÚ+ŠA gín DILMUN bar $_6$:kù / Zi-mi-ni-bar $_6$:kù / ma-lik-tum / Bur-ma- an^{ki} / in u $_4$ / dumu-mí / tu-da / 1 íb+III-TÚG Ma- r^{ki} / dumu-mí- $s\dot{u}$. TM.75.G.1793 v. VIII 3-10: 1 dib TAR 3 gín DILMUN kù-gi / $l\acute{u}$ mu-túm / en / Bur-ma- an^{ki} / in u $_4$ / níg-mu-sá / Zi-mi-ni-bar $_6$:kù / in-na-sum.

²⁷ TM.75.G.1680 r. I 1-14: (tissus) / 1 íb-lá 1 si-ti-tum 1 gír-kun ŠA.PI kù-gi / lú mu-túm / NI-ra-ar^{ki} / in / níg-mu-sá / 1 bur-kak.

famille régnante. Par exemple Daḥir-Malik, fille d'Ibrium²⁸, Mauut, fille du roi²⁹ et Riduut, fille du roi³⁰, se marient avec des fils de fonctionnaires de la cour éblaïte.

Naturellement des fils du roi d'Ebla prenaient aussi comme épouses des filles de fonctionnaires de l'administration. Damur-dašeli est belle-fille du roi et fille de Riti³¹, le surintendant; c'est probablement la même belle-fille du roi qui accouche et pour laquelle le roi fait une offrande aux dieux.

Le mariage entre familles royales comme instrument politique et diplomatique n'était pas uniquement utilisé par le roi d'Ebla, mais aussi par des rois contemporains. Il me semble qu'on doit interpréter ainsi le passage TM.75.G.1867 v. III 8-17: 2 zara₆-TÚG 4 bu-DI sag kù-gi GÁxLÁ ŠA.PI 2 bar₆:kù / 2 dumu-mí / en / Ra-'à-ak^{ki} / ma-lik-tum / A-BARxSAL^{ki} / ma-lik-tum / Ir-i-tum^{ki} / Enmar / šu mu-taka₄, «2 robes et 4 pendentifs avec la tête en or, pesant 42 sicles d'argent, pour 2 filles du roi de Ra'ak, respectivement reine d'Abarsal et reine d'Iritum, Enmar a livré».

²⁸Cf. ARET I, 11 v. III 12-V 1. Elle semble avoir épousé un membre de la famille de Zibada, personnage qui reçoit plusieurs dons précieux.

²⁹TM.75.G.1728 v. II 1-6: 1 zara₆-TÚG 10 «KIN» siki / Ma-ù-ut / dumu-mí / en / é-gi / Dur-du-lum. Dur-du-lum est un haut fonctionnaire de la cour qui apparaît deux fois dans des listes d'attribution d'objets, immédiatement après Arennum et reçoit de la laine pour un char, toujours après Arennum (Cf. G. Pettinato MEE II, 16, r. III 4; 37 v. XI 9).

³⁰TM.75.G.1896 r. VI 29 - VII 16: (tissus) / níg-ba níg-ba /é/¹x¹- na-ga-um / lú níg-mu-sá / 1 bur-kak / Rí-ì-du / dumu-mí en / (tissus) / Ìr-an-Ma-lik / níg-a-dé / ì-giš / al / sag-sù. Dans un autre texte, elle reçoit des objets en argent et elle apparaît comme la femme d'Enzi-Malik, fils d'Ibdu-Ešdar, un ugula-bìr-BAR.AN du roi, dans ARET IV, 7 r. IV 21; cf. TM.75.G.2507 v. XXI 21-31, XXII 1-11: (objets en argent) / Rí-ì-du / dumu-mí / en / dam / En-zi-Ma-lik / dumu-nita / Ib-du-dEš_d-dar.

³¹ ARET VIII, 529 VIII 24 - IX 2: 1 zara₆-TÚG / Da-mur-da-šè-li / dumu-mí / Rf-ti / é-gi-a / en. Riti se trouve être un ugula selon ARET I, 1 v. III 10; 11 v. VI 2. Cf. aussi ARET IV, 1 r. IX 10-15: níg-AN.AN.AN.AN / en / in u₄ / é-gi-a / en / tu-da.